

PREFECTURE DU NDE: Pour les travaux de : Réhabilitation du SCANWATER de TOUKOP EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le PREFET DU NDE, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Economie de la planification et de l'aménagement du territoire un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Appel d'Offres porte sur les travaux de : Réhabilitation du SCANWATER de TOUKOP

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Vingt – cinq millions (25 000 000 FCFA).

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage délégué est de 03 (Trois) mois Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Allotissement

lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'Investissement Public: Exercice 2020

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la préfecture de Bangangté, Service des affaires générales.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté et retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la préfecture de Bangangté sur présentation de l'original d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais eri. sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la préfecture de Bangangté service des affaires générales au plus tard le 22 mars 2021 à 10 heures locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/AONO/MINAT/F.36/SG/ CDPM-NDÉ/2021 du 25 FEVRIER 2021

**Pour les travaux de : Réhabilitation du SCANWATER de TOUKOP
dans l'arrondissement de Bangangté, Département du Ndé, Région
de l'Ouest**

FINANCEMENT : BIP MINEPAT 2020 ET SUIVANT

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

NB : bien vouloir préciser le lot choisis

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra ,joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et dont le montant est de cinq cent mille francs(500 000) FCFA délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou une Compagnie d'Assurance.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de non conformité, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances vaut élimination.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 MARS 2020 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés sis à la préfecture de Bangangté.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2 étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3 étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne disposant d'un mandat (même en cas de groupement).

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Absence de la caution de soumission
- Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP
- N'avoir pas présentées les pièces demandées dans 48 heures

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur : –

- La présentation de l'offre (02 critère); l'expérience du soumissionnaire (02 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (04 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (02 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions des aspects
- environnementaux (04 critères);
- l'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

NB : Une entreprise peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée

pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la préfecture de Bangangté, service des Affaires Générales.

NB : pour toute tentative de corruption du fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au 673205725/699370748

BANGANGTE le 26 Février 2021

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

[Télécharger le DAO](#)